

AVOINE DÉCORTIQUÉE

RATS BRUNS, RATS NOIRS, SOURIS & MULOTS
Bromadiolone 0,0025%

Vente aux professionnels dans un but
de distribution aux amateurs par les collectivités



Présentation du produit

Type de produit	TP14 – Rodenticide
Type de formulation	Appât sur grain, prêt à l'emploi (RB)
Substance active	Bromadiolone N°CAS 28772-56-7
Concentration	0,0025% m/m
Amérisant	Benzoate de denatonium 10ppm

Informations réglementaires

Nom homologué	AVOINE DÉCORTIQUÉE
N° d'AMM	FR-2015-0015 - Non professionnels
Organismes ciblés	Rats bruns (<i>Rattus norvegicus</i>) Rats noirs (<i>Rattus rattus</i>) Souris domestiques (<i>Mus musculus</i>)
Application	Mulots (<i>Apodemus sylvaticus</i>) Utilisation en intérieur (contre rats, souris et mulots), et à l'extérieur autour des bâtiments (uniquement rats).

Mode d'action

- Puissant raticide et souricide
- Très appétent
- Sachets pré-dosés distribuables unitairement

Conditions et doses d'emploi

Le port des gants est recommandé. Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés.

Contre les rats : 100 g d'appât par poste d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 à 10 mètres.

Contre les souris : 25 g d'appât par poste d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 2 à 5 mètres.

Contre les mulots : 50 g d'appât par poste d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 2 à 5 mètres.

Inspecter les postes 2 à 3 jours (souris) et 5 à 7 jours (rats et mulots) après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. Se laver les mains après utilisation.

Références et conditionnements

Réf. R8990 : Sachets de 100 g - Carton de 10 kg (Unité)
Usage rats uniquement
Sachet distribuable unitairement

Réf. R5067 : Sachets de 25 g - Carton de 10 kg (Unité)
Pour la distribution au grand public, placer 4 sachets de 25g dans une poche zippée pré-imprimée.

Élimination

Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Éliminer les cadavres de rongeurs conformément à la réglementation locale.

Précautions particulières

Utiliser les rodenticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).

Si la consommation des appâts continue au delà de 35 jours de traitement, demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

Les postes d'appâtage contenant **AVOINE DÉCORTIQUÉE** doivent être étiquetés avec les informations suivantes :

Nom du produit :	
<input type="text"/>	
Substance active :	Ne pas déplacer, ni ouvrir.
Difénacoum	<input type="checkbox"/> Contient un rodenticide.
Bromadiolone	<input type="checkbox"/> Antidote : Vitamine K1
Brodifacoum	<input type="checkbox"/> En cas d'incident, contacter un centre antipoison.
Autre	N°ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59
<input type="text"/>	